

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Directeur de l'Accompagnement à l'Autonomie

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chef du service Soutien et Maintien à Domicile Côte-d'Or

Grade et filière	CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF ou SUPERIEUR ou HORS CLASSE / MEDICO-SOCIALE ATTACHE ou ATTACHE PRINCIPAL / ADMINISTRATIVE
------------------	--

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Accompagnement à l'Autonomie	SSMADCO		1, Rue Joseph Tissot	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- L'ensemble des Services et des Agences du Pôle Solidarités
- L'ensemble des Pôles

Exercez-vous une fonction d'encadrement hiérarchique ?

OUI

Nombre de personnes dans le service : 42

Nombre de personnes directement encadrées : 5

B) Relations externes

- L'ensemble des partenaires du Conseil Départemental œuvrant sur le champ du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées : SSIAD, services d'aide à domicile, professionnels de santé libéraux, réseaux sanitaires, établissements médico-sociaux et sanitaires....
- Porteurs de projet,
- Les communes et leurs CCAS, les établissements publics de coopération intercommunale
- Les Élus, les administrations et institutions

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Au sein du Pôle Solidarités, la Direction Accompagnement à l'Autonomie, qui porte la Maison de l'Autonomie, dispose de l'ensemble des leviers d'action pour conduire la politique autonomie du Conseil Départemental

Elle se compose de trois services : le Service Établissements, le Service Soutien et Maintien à Domicile Côte-d'Or et le Service Droits et Orientations.

Dans ce cadre, le Chef de service du SSMADCO, sous l'autorité du Directeur Accompagnement à l'Autonomie, assure la responsabilité technique, administrative, opérationnelle et financière des missions de son service..

A ce titre :

- Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service,
- Contribue à la conception, au déploiement et à la mise en œuvre de la stratégie départementale du maintien à domicile,
- Organise le fonctionnement du Service Soutien et Maintien à Domicile Côte-d'Or et encadre le personnel placé sous sa responsabilité,
- Conduit des projets.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service :

- Coordonne, encadre les agents du service et s'attache à développer leurs compétences,
- Décline les orientations stratégiques et les priorités du Pôle Solidarités de la Direction Accompagnement à l'Autonomie,
- Coordonne les activités du service et favorise la bonne circulation et appropriation de l'information dans son service, et entre les services, et est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu,

- Est garant de l'expertise technique nécessaire à la fiabilité des actes, garantit le respect des lois, règlements et procédures,
- Est acteur de l'évaluation des politiques dont il a la charge sous l'impulsion de la direction et, à ce titre, collabore avec la MEOP,
- Est force de proposition pour faciliter l'adaptation des politiques dont il a la charge,
- Prépare et suit le budget propre à son service, en lien avec l'entité comptable du pôle solidarités
- Conduit les évaluations des collaborateurs du service qu'il encadre et coordonne la procédure d'évaluation dans son service,
- Participe au dialogue social interne au service et à la gestion des ressources humaines du Service,
- assure le management opérationnel des équipes du service,
- Participe à la transversalité des actions de la direction avec les autres directions du Pôle Solidarités et avec les autres pôles,
- Contribue à la valorisation des missions du Conseil Départemental en proposant des actions de communication sur les missions du service.

2. Contribue à la conception, au déploiement et à la mise en œuvre de la stratégie départementale du maintien à domicile :

- Contribue activement à l'élaboration de la stratégie départementale, aide à la décision de l'Exécutif, du pôle solidarités et de la Direction
- Coordonne l'ensemble des actions concourant à la mise en œuvre de la stratégie départementale du maintien à domicile
- Propose toute évolution visant à améliorer la qualité et la continuité du service rendu aux usagers, améliorer l'information, favoriser leur maintien à domicile et simplifier leur parcours,
- Veille aux relations avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le champ du maintien et du soutien à domicile,
- Anime ou co-anime des groupes de travail internes et externes concernant le soutien et le maintien à domicile, développe et consolide le partenariat nécessaire
- Intervient dans le cadre de l'autorisation et du contrôle des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

3. Organise le fonctionnement du service et encadre le personnel placé sous sa responsabilité :

- S'assure de la mise en place des procédures liées à l'opérationnalité des dispositifs et prestations gérés au sein du service,

- Organise le service de manière à susciter la transversalité, la fluidité du partage d'information, l'intelligence collective et la responsabilité de chacun,
- Analyse les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles et coordonne leur application sur l'activité du service,
- Est garant des processus de traitement des dossiers, de l'harmonisation des pratiques et de l'égalité de traitement des usagers, du respect de la réglementation,
- Elabore le rapport annuel d'activité du service,
- Organise l'accueil des usagers,
- Garantit le pilotage de l'informatisation de son service en lien avec La MAP et la DSI.

4. Conduit des projets :

- Participe à la réflexion et à la réalisation des actions inscrites dans le schéma départemental de l'autonomie,
- Assure la conduite de projets ponctuels liés à l'évolution des missions de la Direction de l'Autonomie, anime les groupes de travail ad hoc,
- Participe aux projets du Pôle renforçant l'interconnaissance et la transversalité.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

Disponibilité, réactivité.

Service territorialisé avec présence de cellules à Beaune, Montbard, Genlis et Talant

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées
Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en œuvre des dispositifs de suivi
Organiser et garantir le travail en transversalité
Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat
Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe
Sécuriser les actes et les procédures administratives
Organiser et adapter la circulation des informations
Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe
Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire
Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
Piloter un projet transversal particulièrement complexe sur un long terme et mobilisant des partenaires nombreux issus d'horizons très différents
Collaborer à l'élaboration de la stratégie
Être force de proposition et conseiller la direction générale et les alerter sur les risques particuliers liés à la mise en œuvre de la demande publique
Analyser les évolutions de l'environnement (politique, réglementaire, socio économique, etc) du secteur ou du domaine
Repérer et réguler des dysfonctionnements ou solliciter l'arbitrage de sa hiérarchie
Animer un groupe d'encadrement, faire comprendre les attendus et être à la bonne distance
Harmoniser les pratiques du territoire
Connaître le cadre réglementaire et les dispositifs liés à la perte d'autonomie
Co-construire et faire émerger des objectifs communs avec les partenaires en lien avec les évolutions du secteur et de la réglementation
Gestion et suivi du budget